

ANNEXE 10

VERSION PRÉLIMINAIRE

(La version finale sera publiée dans le site Web du CRSNG à l'été 2002)

Lignes directrices sur la préparation et l'examen des demandes en génie et en sciences appliquées

Le génie vise à mettre en application le savoir à des fins pratiques, à créer de la richesse et à améliorer la qualité de vie. Le génie est un domaine très vaste et comprend toute une gamme de secteurs de recherche. La recherche en génie donne souvent naissance à des approches et des conceptions tout à fait novatrices qui permettent d'améliorer les procédures, les produits et les services courants en accroissant leur rendement. Elle ne vise donc pas seulement à engendrer davantage de connaissances de base. Il en va de même, dans bien des cas, pour les sciences appliquées.

Par conséquent, les indicateurs d'excellence et les contributions en recherche en génie et en sciences appliquées reflètent le caractère distinct de cette recherche. Ils sont souvent très différents de ceux qui sont utilisés pour les sciences naturelles. C'est pourquoi le CRSNG a publié des lignes directrices précises sur la préparation des demandes à l'intention de la communauté des chercheurs et des comités de sélection qui examinent ces demandes.

Tous les programmes de recherche du CRSNG comprennent les critères de sélection suivants :

- l'excellence du dossier du candidat et de tout autre membre du groupe;
- le mérite de la proposition.

Les lignes directrices présentées ci-dessous ne traitent que de ces deux critères. Il ne faut pas oublier qu'il en existe d'autres dont il faut tenir compte. Prière de se reporter à cet égard aux sections expliquant les modalités d'évaluation et les critères de sélection de chaque programme.

1. Excellence du dossier du candidat

L'évaluation de l'excellence du dossier est fondée sur l'expertise du candidat et des membres du groupe et sur leurs antécédents en recherche au cours des six années précédant la présentation de la demande. On porte également une attention particulière à leurs contributions dans le domaine de recherche et dans la profession en question, ainsi qu'à l'incidence de ces contributions. Dans le cas de nouveaux chercheurs, bien qu'on accorde moins d'importance à leurs antécédents, il est important qu'ils démontrent clairement dans leur demande le potentiel de la recherche.

Contributions importantes en recherche et applications pratiques

Les contributions en génie et en sciences naturelles peuvent prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- ❑ *Diffusion des connaissances par l'entremise de la documentation non classifiée : publications revues par un comité de lecture, comptes rendus de conférences, monographies et livres.*
- ❑ *Preuve de l'application des connaissances de façon précise et de l'amélioration des pratiques courantes : amélioration des produits, des procédures, des services et de la conception; transfert des connaissances dans des rapports techniques et internes sur les nouvelles procédures à l'intention des professionnels; élaboration de normes nationales et internationales; travaux menant à la création de pratiques ou de codes.*
- ❑ **Preuve de la création de produits, de procédures et de services novateurs qui sont utiles pour la société ou pourront le devenir :** brevets, délivrance de licences techniques, innovations technologiques (p. ex., mise au point de progiciels, découverte de nouvelles lignées génétiques animales ou végétales), formulation novatrice de principes opérationnels pour la conception de processus pratiques, mise sur pied d'entreprises dérivées rentables et de coentreprises.
- ❑ **Autres preuves de contributions au sein de la profession ou de leur incidence dans le domaine :** participation aux comités dont les décisions influencent l'orientation du domaine et de la profession (p. ex., comités de sélection, conseils consultatifs, conseils d'administration, conseils professionnels et comités professionnels), interactions en recherche découlant de projets concertés, contributions au développement national ou régional, planification et gestion stratégiques, consultation, congé sabbatique pour travailler au sein de l'industrie, au gouvernement ou dans le milieu des affaires.

Les comités évalueront les contributions selon les critères suivants :

- qualité;
- importance;
- innovation;
- lien par rapport à la proposition;
- incidence réelle ou potentielle sur l'industrie, la profession ou la société.

Plusieurs contributions à l'industrie et à d'autres utilisateurs finaux prennent la forme de **rapports techniques et internes**, dont certains sont confidentiels afin de protéger les renseignements exclusifs qui s'y trouvent. Dans de tels cas, l'utilisateur de la contribution peut rédiger une lettre qui confirme l'importance de celle-ci et qui traite des aspects mentionnés ci-dessus.

Qu'une telle lettre soit présentée ou non, le candidat est tenu de donner dans le Formulaire de renseignements personnels (formulaire 100) le titre du rapport, le nom du destinataire, la date, une description concise du contenu, un résumé des résultats escomptés (que le partenaire de recherche juge acceptables) et une explication de l'importance que revêt le projet. Le candidat doit traiter de l'importance de la participation du secteur industriel en question, en mettant l'accent sur l'aspect novateur de la recherche (et non sur la simple prestation d'un service) et expliquer en quoi les travaux se rapportent à la proposition présentée au CRSNG.

Le candidat doit faire figurer cette information dans le Formulaire de renseignements personnels (formulaire 100) et, dans l'espace prévu à cette fin, exposer son point de vue de façon aussi convaincante que possible.

2. Mérite de la proposition

Ce critère comprend les facteurs suivants :

- originalité;
- importance prévue;
- clarté des objectifs à long terme et à court terme;
- pertinence de la méthodologie proposée;
- faisabilité.

Dans les propositions en génie et en sciences appliquées, on doit mettre l'accent sur le caractère novateur du contenu du programme de recherche ou de l'activité de conception et sur le potentiel d'offrir une contribution importante dans le domaine. L'incidence technologique prévue et la capacité de répondre aux besoins socioéconomiques actuels et futurs, tels qu'elles sont présentées dans la proposition, feront aussi l'objet d'un examen attentif. De plus, le candidat doit exposer l'importance du problème en cause et expliquer comment la recherche pourra être mise en application.